



# Pas de bébés à la consigne !

## Communiqué du 5 avril 2022

Retour sur la soirée débat du 15 mars 2022 avec les candidats à l'élection présidentielle

A l'appui des 20 propositions du collectif, **Pas de bébés à la consigne a invité les candidats à l'élection présidentielle**, lors d'une soirée-débat en visio le 15 mars dernier, à **échanger sur la politique petite enfance** qu'ils souhaitent mettre en œuvre une fois élus.

Nous remercions les partis politiques qui ont participé à cette soirée. Les Verts avec Yannick Jadot étaient représentés par Nathalie Maquoi, La France Insoumise avec Jean-Luc Mélenchon par Janis Santos et le Parti Socialiste avec Anne Hidalgo par Dominique Versini. Le résumé que nous vous proposons ci-dessous de leurs propos a été établi par nos soins et non soumis pour relecture aux intervenantes.

### Question 1 : sur l'instauration d'un service public de la petite enfance (SPPE)

De nombreux acteurs, dont notre collectif, appellent de leurs vœux l'instauration d'un SPPE. Parmi les critères à retenir pour un SPPE, nous relevons : l'universalisme du public visé, l'accessibilité généralisée grâce à une large couverture territoriale, la perspective d'aller vers la gratuité, et la qualité de l'accueil.

**Questions :** Partagez-vous la perspective de créer un SPPE ? Si oui, de votre point de vue, quelles doivent en être les lignes directrices ? Si non, quel autre développement proposez-vous pour l'accueil de la petite enfance ? Accorderez-vous une place, et si oui laquelle, au secteur marchand, lucratif et concurrentiel, dans l'accueil de la petite enfance ?

Yannick Jadot → Nathalie Maquoi

Jean-Luc Mélenchon → Janis Santos

Anne Hidalgo → Dominique Versini

#### Oui pour un Service Public Local de la Petite Enfance

- Développer un service local petite enfance, structuré autour du département, objectifs à fixer avec les collectivités locales
- Prestations et subventions de l'Etat conditionnées à cet objectif, en toute transparence
- Mixité sociale (revaloriser le bonus social)
- Former plus de professionnels, mieux former les assistantes maternelles, développer les relais d'assistants maternels
- Doubler les actions de soutien aux parents (LAEP, PMI...)
- Garantir les financements pour chaque département, établir un crédit de coopération avec chacun d'eux, sanctuariser les excédents de la branche famille.

#### Le rôle de l'Etat :

- Donner de grandes impulsions nationales, rôle d'articulation à l'échelon local avec des financements (Part de la Branche Famille, augmentation des subventions pour les collectivités et coopération), transmission et pilotage de pratiques partagées
- Sortir le privé lucratif du Service Public Local de la Petite Enfance, avec objectif à terme de pouvoir s'en passer, mais par étapes pour ne pas priver les familles de places d'accueil collectif.

#### Oui pour un réel Service Public de la Petite Enfance

- Avec une vision globale, pas seulement sur le mode de garde mais sur le développement du jeune enfant et du soutien à la parentalité.
- Améliorer la prévention périnatale.
- Budgéter les relais d'assistants maternels et les crèches
- Améliorer le secteur des gardes à domicile (conditions, qualité)
- Refondre le CMG et la tarification appliquée pour un accès à toutes les familles
- Revenir au taux d'encadrement appliqué avant la dernière réforme
- Envisager un service public à la fois municipal et intercommunal en lien avec la PMI où il est prévu de mettre plus d'argent

#### Le rôle de l'Etat :

- Mettre en place un service Public Enfance et pas seulement Petite Enfance, sous l'égide d'un ministère
- Financement direct de l'Etat, au département par le biais des financements connus, par la CNAF
- Moins subventionner ce qui est privé lucratif, voire pas du tout

#### Oui pour un Service Public Petite Enfance

- Inscrit dans la politique du pays avec un grand ministère de l'Enfance avec services publics
- Sortir des logiques gestionnaires
- Envisager un droit opposable à un mode d'accueil à l'issue des congés parentaux
- Prolongation du congé paternité à 16 mois dont 6 obligatoires
- Construire un plan métiers autour de la petite enfance
- Améliorer l'accueil au sens de l'inclusion
- Allocation rentrée scolaire dès la maternelle

#### Le rôle de l'Etat :

- Avoir une volonté politique forte avec énergie et moyens affectés
- Objectif de 130 000 places en 10 ans, « c'est possible »
- Importance des assistantes maternelles dans ce cadre d'accueil du Service Public
- La priorité sera donnée au service public. Le service privé associatif sera financé par la ville et pas le lucratif (comme à Paris)



# Pas de bébés à la consigne !

## Communiqué du 5 avril 2022

Retour sur la soirée débat du 15 mars 2022 avec les candidats à l'élection présidentielle

### Question 2 : sur la réforme de l'accueil de la petite enfance et la législation

Une nouvelle législation vient de réformer l'accueil de la petite enfance. La charte nationale d'accueil du jeune enfant y figure comme référentiel opposable pour les pratiques d'accueil. Plusieurs dispositions rendent cependant cette charte inapplicable, car elles font obstacle à un accueil le plus proximal et disponible des jeunes enfants : possibilité d'opter en crèche pour un taux d'encadrement d'un professionnel pour 6 jeunes bébés au lieu de 5 jusque là, taux autorisé d'accueil quotidien en surnombre de 15% d'enfants supplémentaires, surface par enfant réduite dans les grandes métropoles, possibilité pour les assistantes maternelles d'accueillir sur des périodes de vacances scolaires jusqu'à 8 enfants de moins de 11 ans au lieu de 6 actuellement... Mesures qui ont écarté les préconisations de la Commission des 1000 premiers jours : taux d'encadrement d'un adulte pour 5 enfants tous âges confondus, taux de professionnels les plus qualifiés porté à 70% auprès des enfants...

**Questions :** Quelle appréciation portez-vous sur cette réforme des modes d'accueil ? Modifierez-vous ou abrogez-vous certaines des dispositions législatives et réglementaires en recul sur la qualité d'accueil, adoptées par la réforme des "services aux familles" de 2021 ? Mettrez-vous en application les préconisations de la Commission des 1000 premiers jours sur les modes d'accueil ?

Yannick Jadot → Nathalie Maquoi	Jean-Luc Mélenchon → Janis Santos	Anne Hidalgo → Dominique Versini
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Revenir sur la réforme actuelle et prendre en compte le travail des 1000 jours</li> <li>→ Associer avec la santé environnementale, le développement durable et la lutte contre la pollution</li> <li>→ Interdire l'utilisation des produits polluants dans les lieux d'accueil car une corrélation a été établie entre les perturbateurs endocriniens et des troubles du langage (étude publiée le 18.02.22 dans <i>Science</i>)</li> <li>→ Améliorer la prévention avec le rôle de la PMI et des moyens accordés pour la santé environnementale</li> <li>→ Lutter contre la pollution de l'air</li> <li>→ Améliorer la qualité de l'alimentation</li> <li>→ Améliorer le taux d'encadrement et les conditions de travail (comme pour tous les travailleurs sociaux)</li> </ul> <p><b>Constats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- il est urgent d'arrêter l'usage du plastique</li> <li>- il faut plus de nature en ville</li> <li>- les villes axées sur l'écologie sont des villes à hauteur d'enfants</li> <li>- l'enjeu du climat est au cœur du programme et du plan pour la petite enfance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Abrogation du décret Morano et des dernières réformes</li> <li>→ Prendre en compte les différents rapports : 1000 jours, Giampino, Borloo pas suffisamment étudié ni exploité</li> <li>→ Faire confiance aux professionnels, les écouter et leur donner les moyens</li> <li>→ Taux d'encadrement à revoir</li> <li>→ Bien traiter les parents dès la naissance</li> <li>→ Soutien pas seulement avec une plate-forme numérique</li> </ul> <p><b>Constats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- beaucoup d'argent mis dans des projets « esthétiques » numériques</li> <li>- disparité par territoires notamment en raison du système d'appels d'offres</li> <li>- les professionnels sont bien formés mais sont dans l'impossibilité d'effectuer correctement leur travail sur le terrain car on accueille trop d'enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Abroger un certain nombre de dispositions réglementaires</li> <li>→ Arriver à un taux de personnel qualifié de 100%</li> <li>→ Tendre vers un taux d'encadrement à 1 pour 5 non marcheurs 1 pour 6 pour les autres</li> <li>→ Augmentation des salaires</li> <li>→ Etudier les préconisations du rapport des 1000 jours (allonger le congé paternité)</li> <li>→ Soutien des parents dès la naissance</li> <li>→ Renforcer le rôle des PMI</li> <li>→ Généraliser les projets pédagogiques précis</li> </ul> <p><b>Constats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réductions choquantes dans les dernières réformes notamment le taux d'encadrement</li> <li>- nombre de professionnels qualifiés (100% à Paris)</li> <li>- il n'y a pas de culture de la bienveillance vis à vis des professionnels de la petite enfance et de leurs métiers</li> </ul>



# Pas de bébés à la consigne !

## Communiqué du 5 avril 2022

Retour sur la soirée débat du 15 mars 2022 avec les candidats à l'élection présidentielle

### Question 3 : sur l'attractivité et la formation des métiers de la petite enfance

Il existe actuellement une pénurie de professionnel.les sur le terrain, qui va aller en s'aggravant compte-tenu des départs en retraite massifs à venir. Les crèches, comme l'ensemble du secteur éducatif et médico-social concernant la petite enfance, peinent à recruter des nouveaux.elles professionnel.les. Les métiers n'attirent plus, les professionnel.les s'en vont, souvent dégoûté.es du métier très rapidement, ceux et celles qui restent accumulent la fatigue physique, morale, les équipes sont instables à cause du turn-over permanent... et la qualité de l'accueil en est fortement impactée. Les salaires, les conditions de travail, le manque de reconnaissance, l'invisibilité des métiers font fuir même les plus motivé.es.

**Questions :** Quelle politique comptez-vous mettre en place pour revaloriser et rendre attractifs les métiers de la petite enfance, pour donner envie aux jeunes de venir et maintenir les professionnel.les en poste ? Quelle sera votre politique dans le domaine de la formation initiale et continue des professionnel.les de la petite enfance, en termes quantitatif et qualitatif ?

Yannick Jadot → Nathalie Maquou	Jean-Luc Mélenchon → Janis Santos	Anne Hidalgo → Dominique Versini
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Plan de formation porté par les régions, revoir les quotas</li> <li>→ Focus sur les jeunes en lycée professionnel CAP, Bac Pro avec revalorisation, connaissance des métiers et mise en place d'un revenu citoyen pour les jeunes</li> <li>→ Egalité d'accès aux concours et écoles (lever les sommes pour préparation)</li> <li>→ Renforcer les conditions de départ des assistant.es maternel.les en formation</li> <li>→ Revaloriser tous les métiers du lien</li> <li>→ Revoir les conditions de travail par branche dans une conférence salariale</li> <li>→ Donner les moyens aux collectivités locales pour que cela puisse aboutir</li> <li>→ Améliorer la formation initiale et continue : temps pour se retrouver et penser ensemble</li> <li>→ Reconnaître la pénibilité du travail : grâce à la formation continue, possibilité de changer de voie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Reconnaître la créativité et la valeur de ces métiers</li> <li>→ Négociation salariale avec les partenaires sociaux et les syndicats. Prendre en compte les travaux effectués ou en cours par Ruffin, CGT, FNEJE...</li> <li>→ Formation initiale : plus d'alternance et la payer, salarier les étudiants</li> <li>→ Passerelles entre les métiers sans destruction des métiers</li> <li>→ Prendre en compte la pénibilité</li> <li>→ Moins d'heures de travail hebdomadaire et annuelles</li> </ul> <p><b>Les Maisons d'Assistant.es Maternel.les (MAM) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- font partie de l'offre, important que les assistant.es maternel.les s'emparent de leur outil de travail</li> <li>- regarder la variété des MAM permettant de répondre à des besoins</li> <li>- on perd le caractère individuel de l'accueil</li> <li>- souffrance de certain.es professionnel.les en MAM : auto exploitation des assistant.es maternel.les avec contrat avec un employeur et toutes les tâches à accomplir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Plan massif d'investissement dans ces métiers</li> <li>→ Actualiser en continu les connaissances avec ouverture à la recherche</li> <li>→ Renforcement de la formation initiale et continue des assistant.es maternel.les</li> <li>→ Travailler à la mixité des métiers petite enfance</li> <li>→ En finir avec l'inaccessibilité des formations, sans créer uniquement formations dématérialisées</li> <li>→ Travailler sur les critères de pénibilité</li> <li>→ Ouverture d'une grande négociation interprofessionnelle pour revaloriser les salaires</li> <li>→ Miser sur l'apprentissage comme voie d'accès au service public</li> <li>→ Prendre en compte la pénibilité</li> </ul> <p><b>Les Maisons d'Assistant.es Maternel.les (MAM) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pas de MAM à Paris</li> <li>- mode d'accueil intéressant pour permettre une opportunité aux assistant.es maternel.les mais question encore à creuser</li> </ul>

Nous relevons plusieurs points, au sein des propositions des candidat.es, qui peuvent être mis en lien avec les propositions du collectif et qui ont retenu notre attention, notamment le fait de sortir de la logique marchande de la petite enfance, d'instituer un Service Public Petite Enfance, d'abroger tout ou partie des dernières dispositions réglementaires, de renforcer le rôle des PMI ou encore de revaloriser les salaires.

Les professionnel.les de la petite enfance ont fait partie des métiers en première ligne pendant la crise sanitaire et sont pourtant invisibilisés par les grands médias et méconnus du public. Il y a une forte attente du terrain, un besoin de reconnaissance, de concret, de mesures précises, de garanties, et le collectif veillera aux politiques qui vont se mettre en place par le ou la candidat.e élu.e. Il continuera de défendre la qualité d'accueil pour les enfants et leur famille, et les conditions de travail pour les professionnel.les.